CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME SYLVIA BARTHELEMY

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 27 Juin 2019

OBJET: OPH 13 Habitat: extension du centre social "Les Lierres" à Marseille 12e.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'octroyer à l'OPH 13 Habitat une subvention de 501 239 € destinée à accompagner les travaux d'extension du centre social "Les Lierres" avenue du 24 avril 1915 à Marseille 12e arrondissement, pour un coût prévisionnel TTC de 626 549 €;
- d'autoriser la signature de la convention de mise en œuvre de cette aide présentée en annexe :
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe III du rapport.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité Mesdames CARREGA, CHABAUD, GUARINO et Messieurs ROYER-PERRAUT, GAZAY et GENZANA ne prennent pas part au vote.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée